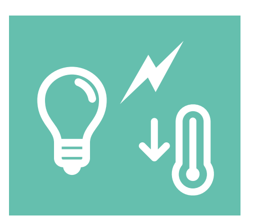
Journal De l'Agglomération
Cœur d'Essonne

N°38
JANVIER 2023

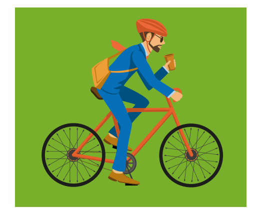
Le J.D.A

DOSSIER
p. 10

Travaux sur les espaces publics : améliorer votre quotidien et investir pour l'avenir



L'Agglo mobilisée face à la crise de l'énergie
p.21



Coup d'envoi des premiers itinéraires du Plan Vélo
p. 24



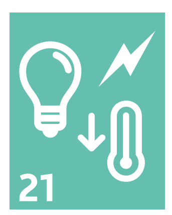


















Le J.D.A Sommaire

Le J.D.A journal bimestriel d'information de Cœur d'Essonne Agglomération
La Maréchaussée - 1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex
Tél. : 01 69 72 18 00
communaute@cœuressonne.fr
www.cœuressonne.fr

Journal et supplément Culture et Sport
Directeur de la publication : Éric Braive
Rédaction : Direction de la communication
Conception graphique et mise en page : Direction de la communication
Photos : Direction de la communication, Istock
Impression : 87 190 exemplaires par Desbouis Grésil - Groupe Jénome

Licences : 1-112 4251, 3-112, 425 3

Cœur d'Essonne Agglomération

Sainte-Geneviève-des-Bois • Brétigny-sur-Orge • Morsang-sur-Orge • Saint-Michel-sur-Orge • Arpajon • Saint-Germain-lès-Arpajon • Fleury-Mérogis • Breuillet • Villemoisson-sur-Orge • Longpont-sur-Orge • Égly • Marolles-en-Hurepoix • Ollainville • Le Plessis-Pâté • La Norville • Leuville-sur-Orge • Villiers-sur-Orge • Bruyères-le-Châtel • Cheptainville • Avrainville • Guibeville

Suivez-nous sur...

 @coeurdessonneagglomeration
 @CoeurEssonne
 @coeuressonneagglomeration

 PEFC 10-32-3010 / PEFC recyclé / Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées. / pefc-france.org



Édito

Éric Braive
Président de Cœur d'Essonne Agglomération



Il ne sert à rien d'être sobres dans l'urgence si nous ne nous donnons pas les moyens d'être sobres durablement.

"

Madame, Monsieur,

Notre pays subit de plein fouet une crise énergétique inédite qui appelle chacun d'entre nous à réduire ses consommations.
Alors que le gouvernement a annoncé des mesures de soutien ciblées pour les ménages et les entreprises, l'Association des Maires de France (AMF) comme les 21 maires de Cœur d'Essonne Agglomération, demande la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités au-delà des aides ponctuelles déjà annoncées et qui ne permettront pas de faire face financièrement à la crise énergétique.

Avec des perspectives de voir nos factures d'électricité et de gaz fortement augmentées, l'Agglomération a pris dès l'automne un certain nombre de mesures d'urgence pour participer à l'effort de solidarité nationale et limiter au maximum les impacts financiers.

Déjà, en accord avec les 21 maires de notre territoire, nous avons accéléré la mise en place de notre plan d'extinction de l'éclairage public, réduit le chauffage des bâtiments et abaissé la température dans nos piscines. S'agissant des piscines, équipements particulièrement énergivores, nous les maintiendrons ouvertes le plus longtemps possible fort de notre attachement à la natation scolaire, pour que tous nos enfants continuent d'apprendre à nager. Toutefois, selon l'évolution de la situation énergétique, encore très incertaine, nous serons peut-être contraints de les fermer pendant les vacances d'hiver comme nous l'avons fait en fin d'année 2022, lorsque la fréquentation est la plus faible.

Pour autant, ce n'est pas parce que l'urgence de la situation nous oblige à prendre des mesures fortes de sobriété que nous allons arrêter d'investir pour votre quotidien et préparer l'avenir. Il ne sert à rien d'être sobres dans l'urgence si nous ne nous donnons pas les moyens d'être sobres durablement. Et donc l'Agglomération continue d'investir. Vous trouverez dans ce numéro, quelques illustrations des chantiers qui ont été réalisés ces derniers mois, tout particulièrement pour l'entretien des réseaux indispensables (voirie, eau potable, assainissement), pour améliorer vos conditions de déplacement et pour la rénovation énergétique de l'éclairage public afin que nous soyons toutes et tous, demain, moins dépendants des ressources naturelles fossiles.

Malgré les difficultés mais avec l'espoir d'un changement durable et accessible à tous de notre façon de consommer et de produire, je nous souhaite une belle et heureuse année 2023.





1 Durant deux week-ends, les 19, 20, 26 et 27 novembre 2022, 300 personnes ont répondu présentes pour participer au projet de forêt urbaine initié à Villiers-sur-Orge. Plus de 600 élèves sont également venus prêter main forte pour planter "leur" arbre sur le site de la Coulée douce.











Fabrication de produits zéro déchet, réparation de vélos, présentation du programme Sésame ou troc de livres : le 26 novembre dernier, le village du « consommer autrement » a, une fois de plus, rassemblé petits et grands en proposant à tous une journée riche en partage et en découverte.



Tout au long du mois de novembre, les médiathèques de l'Agglo ont fait rayonner les Semaines du numérique autour de la thématique du développement durable, grâce notamment aux ateliers de réalité virtuelle ou aux expérimentations robotiques (comme ici à Saint-Germain-lès-Arpajon).

3

Le 19 octobre dernier, « La Maison des Bâtisseurs », nouveau siège de la Fédération française du bâtiment de l'Essonne, a été inaugurée sur le territoire, en présence de Bertrand Gaume, Préfet de l'Essonne, François Durovray, Président du département de l'Essonne, Éric Braive, Président de l'Agglomération, Frédéric Petitta, Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois et Vice-président en charge du développement économique, de l'artisanat et de la démocratie d'implication et de nombreux élus et partenaires.

5

Mercredi 14 décembre, les élèves du conservatoire communautaire de Saint-Germain-lès-Arpajon étaient réunis pour un concert placé sous le signe des festivités de Noël.



6

Jeudi 17 novembre 2022, l'Agglo a participé à la journée nationale du DuoDay, une journée de découverte et d'immersion professionnelle entre des agents et des personnes en situation de handicap.

Le Salon du livre de jeunesse : Faut y aller !

Du 6 au 12 mars 2023, retrouvez ce rendez-vous incontournable de la littérature jeunesse à Saint-Germain-lès-Arpajon. Pour sa 24e édition, l'association FLPEJR qui organise le salon, donne carte blanche à Carl Norac, auteur et poète jeunesse de renommée internationale.



Le Salon du livre de jeunesse, c'est l'occasion de partir, en famille, à la découverte des trésors de la littérature pour enfants avec des ateliers d'écriture et de dessin, de se laisser emporter par les voyages contés et de découvrir le monde de l'illustration jeunesse à travers des expositions issues de la collection privée de Carl Norac. Une vingtaine d'auteurs, illustrateurs, poètes et slameurs de renom seront également présents pour cette édition.

Plus de 160 rencontres seront aussi organisées dans les écoles et les médiathèques pour faire la part belle à la richesse linguistique, à la musicalité des mots, à leur mise en voix, et à la poésie.

Et si une semaine ne suffit pas pour satisfaire vos envies, le programme du salon s'essaimera dans les médiathèques pour faire durer le plaisir jusqu'en juin !

CARL NORAC, L'INVITÉ D'HONNEUR DU SALON

Pour la première fois, l'association FLPEJR laisse carte blanche à Carl Norac, artiste et poète belge. L'auteur du bestseller *Les mots doux* (éd. L'école des loisirs) a accepté cette mission inédite avec enthousiasme : *C'est un privilège rare que m'offre le Salon du livre de Saint-Germain-lès-Arpajon pour son édition de mars 2023, celui d'organiser des expositions, une journée professionnelle, un spectacle, mais aussi avant tout d'inviter une vingtaine d'artistes que j'aime en notre métier* [...].

UN CONCOURS POUR LES ILLUSTRATEURS JEUNESSE AMATEURS

Pour la première fois, le salon propose un concours d'illustration jeunesse, présidé par Carl Norac, afin de promouvoir l'émergence de nouveaux artistes en Essonne et d'encourager la création dans ce domaine. Vous êtes illustrateur jeunesse amateur ? Inscrivez-vous au concours ! Vous pourrez présenter vos œuvres au public et rencontrer des professionnels du secteur.
Inscriptions et modalités : sljeunesse.fr



24e Salon du livre de jeunesse

Espace Olympe de Gouges
Rue René Dècle
Saint-Germain-lès-Arpajon

Du 6 au 12 mars 2023

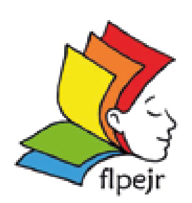
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Le samedi de 10h à 19h

Le dimanche de 10h à 18h

Entrée gratuite

sljeunesse.fr



© Illustrations : Anne Herbauts

En route pour le Mali !

L'édition 2023 de l'EM Fest (Essonne Mali Festival) se tiendra du 27 janvier au 5 février. Les médiathèques de l'Agglo se joignent pour la première fois à cet évènement organisé par le Département pour vous présenter une programmation qui met à l'honneur la culture malienne.

L'EM Fest c'est LE festival des arts et cultures maliens, né de l'ambition de sensibiliser à la richesse qu'ils représentent pour le territoire essonnien. Musique, théâtre, cinéma, expositions… il y en aura pour tous les goûts !

Cette année, le festival est parrainé par le célèbre duo malien Amadou et Mariam qui ont connu la consécration internationale avec leur album *Dimanche à Bamako* en 2004.

INVITATION AU VOYAGE DANS LES MÉDIATHÈQUES

Le réseau des médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération propose des animations dans plusieurs villes du territoire, en partenariat avec la compagnie malienne *BaroDa* du Théâtre de l'Arlequin (Morsang-sur-Orge). Au travers de lectures, de contes et de films en réalité virtuelle, partez à la découverte du Mali et de l'Afrique de l'Ouest.

Avis aux amateurs de sonorités africaines, la Grange Baschet à Saint-Michel-sur-Orge, en partenariat avec la médiathèque Marie Curie, ouvrira ses portes pour une plongée au cœur du son et d'histoires maliennes. Lors des lectures, profitez-en pour écouter, voyager, rêver…

Retrouvez toute la programmation des médiathèques sur mediatheques.coeuressonne.fr et l'ensemble de la programmation de l'EM Fest sur emfest.essonne.fr



© Raynaud de Lage

Un week-end 100% famille à l'EMC

Êtes-vous prêts à réveiller votre âme d'enfant ? Du 24 au 26 mars prochain, l'Espace Marcel Carné (EMC) organise son tout premier week-end « famille ». Trois jours de festivités, de spectacles, de cinéma mais aussi de visites de coulisses pour prendre le temps de se retrouver et de profiter, ensemble, d'une programmation aussi chaleureuse que surprenante.

Le voyage débutera dès le vendredi avec *Gretel, Hansel et les autres*, d'Igor Mendjisky. Entre théâtre, vidéo et musique, ce spectacle librement inspiré du conte des frères Grimm, vous entraînera à la découverte de la nature, de la nuit et des rêves. De quoi retrouver le goût de l'enfance, de 7 à 77 ans.

Vendredi 24 mars 2023 à 20h
Dès 7 ans - Durée : 1h15

Samedi, place aux visites de coulisses ! Les équipes de l'EMC vous feront découvrir l'envers du décor grâce à des visites commentées, ouverte à tous. L'après-midi se poursuivra également côté cinéma avec une programmation familiale spécifique.

Samedi 25 mars 2023 à partir de 14h
Visites commentées - Sur réservation

Et pour clotûrer ce week-end de festivités, l'EMC vous invitera à assister au célèbre *Casse-Noisette*, réinterprété par la chorégraphe Blanca Li, dans une réorchestration « hip-hop » plus moderne que jamais.

Dimanche 26 mars 2023 à 17h
Spectacle organisé dans le cadre du festival *Essonne danse*
Dès 6 ans - Durée : 1h15

EMC - Place Marcel Carné à Saint-Michel-sur-Orge
Tarifs et réservations sur : emc91.org



Des services sur-mesure pour faciliter la vie des familles !

Vous souhaitez assister au spectacle *Casse-Noisette* mais vous n'avez personne pour garder votre tout-petit ? Optez pour le service « garde contée »* (3 €) et confiez votre plus jeune à une animatrice spécialisée. Vous pourrez ainsi profiter en toute sérénité du spectacle avec vos plus grands.

* *Service réservé aux enfants de 3 à 8 ans.*

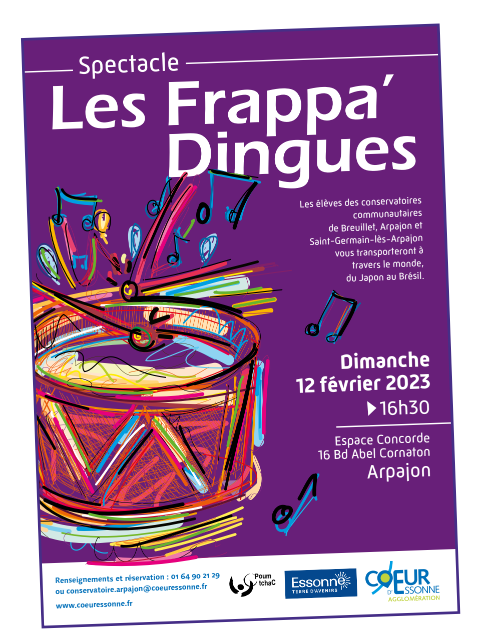
À partir du mois de janvier, deux cycles d'exposition, en lien avec les temps forts de la saison, vous seront proposés à l'EMC.

Vous pourrez ainsi y découvrir les œuvres de Guillaume Bijl, Davide Balula et Mark Raidpere (œuvres issues du Domaine départemental de Chamarande) autour de la thématique du faux semblant.

Jusqu'au 13 mars 2023.

Les 3 conservatoires vibrent à l'unisson

Convaincus de la force du collectif, les 3 conservatoires orchestrés par l'Agglomération initient de plus en plus de projets pour travailler en transversalité, autour de spectacles communs. Après les classes de chorales enfants l'année dernière, c'est au tour des percussions d'une part, et des ensembles de cordes d'autre part, de s'associer pour vous proposer deux concerts* dédiés.



UN PROJET « FRAPPA'DINGUE »

Un projet partenarial, réunissant une cinquantaine d'élèves (et leurs professeurs) de batterie, de percussions et de djembé des trois conservatoires communautaires, a en effet été imaginé pour ce début d'année 2023. D'Arpajon à Breuillet en passant par Saint-Germain-lès-Arpajon, tous ont travaillé d'arrache-pied, depuis septembre, pour proposer un spectacle percussif commun, intitulé *Les Frappa'Dingues.*

Encadrés par la compagnie *Poum TchaC*, ils se préparent donc activement pour interpréter les compositions de Pascal Mathelon et vous faire voyager sur les rythmes du monde, du Japon jusqu'au Brésil. N'hésitez pas à venir vibrer avec eux !

Dimanche 12 février 2023 à 16h30
Espace Concorde (16 boulevard Abel Cornaton) à Arpajon.
Le concert sera précédé de démonstrations des classes de percussions des conservatoires.
Entrée libre.

UN CINÉ-CONCERT AU SON DE L'ORCHESTRE À CORDES

Altos, violons, violoncelles et contrebasses seront eux aussi sous le feu des projecteurs à l'occasion d'un ciné-concert inédit. Ici encore, le choix a été fait d'associer les musiciens des 3 conservatoires communautaires, sous la houlette du *Quatuor Prima Vista*. Ensemble, ils accompagneront 3 courts métrages du début du XXe siècle (de 1907 à 1914), au son des compositions de Baudime Jam. Un beau moment de musique et de cinéma en perspective.

Dimanche 19 mars 2023 à 17h
Salle Olympe de Gouges
20 rue René Dècle à Saint-Germain-lès-Arpajon
Ce rendez-vous sera suivi par un deuxième programme de ciné-concert, accompagné par le *Quatuor Prima Vista*.
Entrée libre.



* *Projets co-financés par le département de l'Essonne*

Travaux sur les espaces publics : améliorer votre quotidien et investir pour l'avenir



Moderniser et sécuriser nos espaces publics, c'est l'un des enjeux majeurs de l'Agglomération pour assurer la sécurité de tous dans l'espace public et pour la qualité de notre cadre de vie au quotidien.

Des travaux ont été réalisés dans toutes les villes de l'Agglomération pour entretenir la voirie, l'éclairage public et les différents réseaux (assainissement et eau potable) de notre territoire. Plus de 15 millions d'euros d'investissement ont été consacrés à ces postes pour rénover et moderniser nos infrastructures, améliorer l'accessibilité (notamment des personnes à mobilité réduite) et faciliter les déplacements.

Ces investissements s'inscrivent pleinement dans le plan pluriannuel d'investissement (PPI) qui tend vers une nouvelle trajectoire budgétaire pour la résilience et la croissance durable du territoire et qui fait écho au Projet de Territoire 2030.

Le mot des élus



Philippe Le Fol
Vice-président délégué à la voirie, à l'éclairage public et à la signalisation tricolore



Véronique Mayeur
Vice-présidente en charge de l'eau potable et Présidente de la Régie Eau Cœur d'Essonne



Sylvain Tanguy
Vice-président en charge de l'assainissement

Le programme pluriannuel d'investissement de plus de 207 millions d'euros permet à l'Agglomération de mettre en œuvre la transition écoresponsable du territoire et de réaliser les travaux nécessaires à l'entretien, au renouvellement et à l'amélioration des infrastructures publiques intercommunales. Les grands programmes d'avenir de Cœur d'Essonne doivent pouvoir s'appuyer sur des fondations solides et donc bien entretenues dans l'ensemble de nos 21 communes.

Travaux de voirie, feux tricolores et éclairage public, réseaux d'eau potable et d'eaux usées : il s'agit de services publics essentiels pour votre quotidien, de réseaux vitaux pour l'activité économique mais aussi de leviers importants pour la préservation des ressources naturelles. L'Agglomération y consacre des moyens conséquents tout en cherchant à optimiser au maximum chacune de ses interventions en coordonnant les travaux.

Fidèle à son identité, l'Agglomération est au service des villes et la réalisation des travaux de voirie est décidée par chaque commune. Les investissements en matière d'éclairage public, l'évolution vers des systèmes LED plus modulables et moins énergivores ou l'amélioration de vos conditions de déplacement complètent notre stratégie intercommunale partagée et élaborée dans l'objectif d'obtenir les meilleurs résultats dans les délais les plus courts compte tenu des contraintes de chaque secteur.

C'est toute la force de Cœur d'Essonne : une Agglomération agile et de proximité qui se projette dans l'avenir.

Être responsable d'un territoire de 131 km², c'est aussi assurer l'entretien quotidien de :



600 km
de voirie

soit l'équivalent de Paris-Toulouse



+ de 1000 km
de réseaux
d'assainissement



26 000 points lumineux

dont près de 80% déjà équipés en dispositifs générateurs d'économies notamment toutes les signalisations tricolores



700 km
de réseaux
d'eau potable

Des travaux dans toutes les communes

Voirie, assainissement, eau potable, éclairage public : retrouvez une sélection des travaux réalisés ces derniers mois sur les espaces publics du territoire.



AVRAINVILLE

1 024 habitants
7 km de voirie

Travaux de voirie, d'eau potable et d'assainissement rue de l'Église

Mais aussi : réfection de la chaussée rue du Peuple de la Lance, installation de 65 luminaires LED Grande Rue D26, installation d'un poteau incendie rue de la Motte, création d'un carrefour à feux avenue de Verdun.



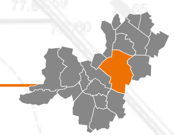
ARPAJON

11 266 habitants
22 km de voirie



Réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'eau potable, réfection des voiries, modernisation de l'éclairage public rue Raspail, place du Marché, rue Guinchard, rue Gambetta dans le cadre de la phase 3 de l'opération Cœur de Ville

Mais aussi : dans le cadre de l'opération Cœur de ville (Phase 2) Grande rue et rue Pasteur.
Mise en conformité du carrefour à feux RD192 / Parking Route d'Égly, installation de poteaux incendie rue d'Estienne d'Orves / rue Docteur Charcot (...)



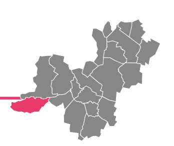
BRÉTIGNY-SUR-ORGE

27 361 habitants
69 km de voirie



Travaux de voirie et d'eau potable boulevard de France

Mais aussi : réhabilitation de la chaussée, des trottoirs et des réseaux d'eau potable rue des Ardennes et avenue de Provence, création de plateaux ralentisseurs avenue Jules Marquis, réfection de la chaussée rue Lucien Bouget, création de coussins berlinois boulevard Salvador Allende, installation de poteaux incendie rue de Valorge, chemin de la Garenne, rue du Docteur Babin, installation de luminaires LED rue du Docteur Babin, avenue Alphonse Beau de Rochas, avenue Charles de Gaulle, rue Léon Blum, rue du Bois de Châtres (...)



BREUILLET

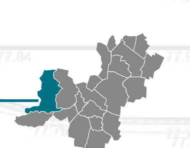
8 882 habitants
40 km de voirie



Projet 2023 : Travaux de voirie rue Nouvelle

Mais aussi : réfection de la voirie rue de la Courte pluche, installation d'un passage piéton lumineux route de Boissy / angle rue des Prairies, travaux d'assainissement impasse des Fleurs / parc de la Mairie, restructuration provisoire de la chaussée rue Nouvelle, installation de poteaux incendie rue de la Croix Poquet, rue de la Gare (...)

Afin de mener en 2023 un projet nécessitant des moyens financiers importants sur la rue Nouvelle et l'impasse des Clozeaux, la commune a souhaité conserver ses crédits d'investissements voirie 2022. Les interventions de reprises ponctuelles de chaussées et trottoirs ont été maintenues.



BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

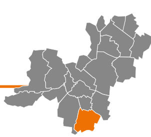
3 639 habitants
14 km de voirie



Création d'un réseau d'éclairage public rue de l'Église

Mais aussi : travaux d'éclairage public rue A. Daudet, installation de poteaux incendie route du Marais (angle rue de la Donnerie et proche route de Bruyères) et sentier de la Poussinerie (...)

La commune ayant conservé la compétence voirie, les travaux conduits par la ville dans ce secteur ne sont pas présentés dans ce dossier.



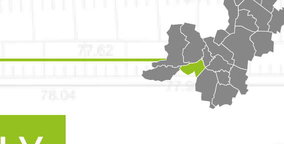
CHEPTAINVILLE

2 257 habitants
10 km de voirie



Réfection de la place Hucheloup

Mais aussi : réfection des trottoirs rue du Moulon, aménagement de la sente des Prés, mise aux normes de l'arrêt de bus « Mairie » rue du Ponceau (...)



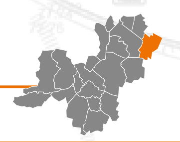
ÉGLY

6 595 habitants
18 km de voirie



Réfection de l'ouvrage d'art (pont) rue du Moulin

Mais aussi : réfection de la chaussée et des trottoirs rue de la Montagne, impasse des Petits saules et rue Henri Fichant, mise aux normes de l'arrêt de bus « Villelouvette » route de Dourdan, mise en conformité des carrefours à feux D192 / rue Saint-Pierre et rue de la Croix d'Égly / avenue d'Arpajon, installation d'un poteau incendie rue de Boissy, installation de luminaires LED impasse et allée des Violettes, rue des Hautes Feuilles et allée du Vieux Cèdre, résidence de la Mare des Petits Saulx, rue de Boissy (...)



FLEURY-MÉROGIS

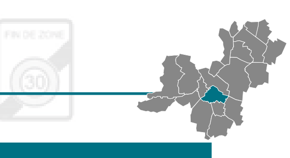
13 729 habitants

19 km de voirie



Création de stationnements rue Roger Clavier

Mais aussi : création de stationnements rue Salvador Allende et rue du Conseil National de la Résistance, création d'une aire de loisirs parc de la Greffière, installation de bornes à déchets enterrées avec pédales rue du Conseil National de la Résistance, rue des Joncs Marins et rue Martin Luther King (...)



LA NORVILLE

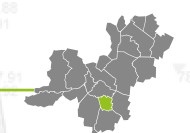
4 362 habitants

17 km de voirie

Projet 2023 : Réhabilitation du sentier du Parc

Mais aussi : réfection de la chaussée et du trottoir et travaux d'assainissement rue Rosa Luxembourg, installation d'un poteau incendie chemin de la Garenne et installation de luminaires LED sentier des Grands Sillons, allée des Aulnes, rue Pierre Mendès France, rue Paul Langevin (...)

Afin de mener en 2023 un projet nécessitant des moyens financiers importants sur le sentier du Parc, la commune a souhaité conserver ses crédits d'investissements voirie 2022. Les interventions de reprises ponctuelles de chaussées et de trottoirs ont été maintenues.



GUIBEVILLE

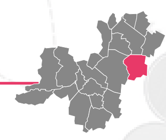
877 habitants

7 km de voirie



Aménagement d'un plateau rue Jacques Cartier

Mais aussi : réfection de trottoirs rue Victor Hugo, mise aux normes des arrêts de bus avenue Charles de Gaulle – arrêt « Zone Industrielle », rue des Arches – arrêt « Mairie », rue Pasteur – arrêt « Mairie », rue Antoine de Saint-Exupéry – arrêt « Jean de la Fontaine », installation de luminaires LED avenue Charles de Gaulle (...)



LE PLESSIS-PÂTÉ

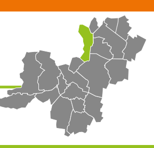
4 172 habitants

18 km de voirie



Création de l'allée du futur jardin de la biodiversité

Mais aussi : réfection des allées du square des Izards, aménagements de sécurité rue Ravel, création de cheminements piétons route de Liers / avenue du Colombier, réfection ponctuelle des allées Clos Bosquet, travaux d'eau potable impasse des Roses, installation de luminaires LED rue des Bordes.



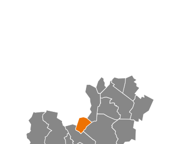
LONGPONT-SUR-ORGE

6 461 habitants
31 km de voirie



Aménagement de la rue du Docteur Darier – enfouissement des réseaux, réfection des trottoirs et de la chaussée, création d'un carrefour à feux, mise aux normes de l'arrêt de bus

Mais aussi : travaux d'eau potable squares Victor Massé, George Bizet et Léo Delibes, aménagement de coussin, chicane, stationnement rue du Champ de Bataille, installation de poteaux incendie chemin des Jardins du Mesnil et chemin de la Prairie de la Chartre, installation de luminaires LED au Clos Thiéry, allée des Sables, rue de la Berge.



LEUVILLE-SUR-ORGE

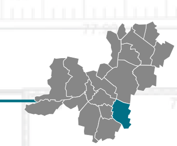
4 393 habitants
20 km de voirie



Projet 2023 : Réhabilitation des rues Louis Pasteur et Jules Ferry

Mais aussi : élargissement du trottoir et aménagements de sécurité avenue du Parc, réalisation de plateaux ralentisseurs rue du Maréchal Leclerc, installation de bornes à déchets enterrées avec pédales au Clos des oiseaux, installation de luminaires LED rue des Vignes, aménagement du parking de l'école avec stationnement de bus (...)

Afin de mener en 2023 un projet nécessitant des moyens financiers importants rue Pasteur et Jules Ferry, la commune a souhaité conserver ses crédits d'investissements voirie 2022. Les interventions de reprises ponctuelles de chaussées et de trottoirs ont été maintenues.



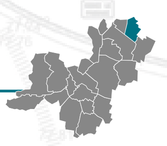
MAROLLES-EN-HUREPOIX

5 660 habitants
21 km de voirie



Aménagement rue de l'Alun - travaux d'enfouissement des réseaux, d'assainissement, d'eau potable et de voirie

Mais aussi : réfection du trottoir et de la chaussée et travaux d'eau potable rue des Acacias, mise aux normes des arrêts de bus avenue Charles de Gaulle – arrêt « Mairie », Grande rue – arrêt « Église », rue du Potager – arrêt « Saint-Exupéry », route d'Évry – arrêt « Vieux Lavoir », installation d'un poteau incendie chemin rural n° 14, mise en conformité du carrefour à feux RD8 / chemin de la Poste.



MORSANG-SUR-ORGE

20 319 habitants
48 km de voirie



Aménagement rue Saint-Michel (entre Marceau et Félix Périn) - Travaux d'assainissement, d'eau potable, d'éclairage public, réfection de la voirie

Mais aussi : aménagement du parking et des abords du château de Morsang, réfection partielle de la chaussée et des trottoirs rue Montpensier, réfection partielle du trottoir avenue de la Forêt (entre Libération et Dussart), installation de luminaires LED avenue du Jardinet, avenue de l'Épargne, rue Jules Vallès, rue Saint-Michel, place Henri IV (...)



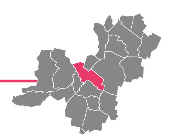
OLLAINVILLE

4 862 habitants
18 km de voirie



Réfection d'un trottoir route d'Arpajon

Mais aussi : réfection de la sente piétonne allée Joaquim du Bellay, installation de poteaux incendie rue du Sentier, rue des Mulets, route de la Couard, rue de Trévoix, route de Limours D97 et installation de luminaires LED rue du Val d'Orge, rue au Lièvre, impasse de la Boëlle, impasse des Laboureurs, Clos du Chemin Creux.



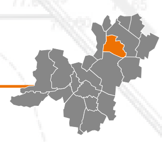
SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

11 150 habitants
37 km de voirie



Aménagement devant l'école rue Chaudet

Mais aussi : réfection de l'ouvrage d'art (pont) rue Eugène Lagauche, agrandissement du trottoir rue du Docteur Babin, installation d'un poteau incendie rue René Dècle, installation de luminaires LED impasse de la Roseraie, coteau du Parc, rue du Parc, rue La Fontaine (...)



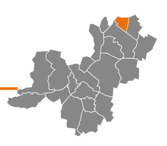
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

21 441 habitants
43 km de voirie



Aménagement rue d'Enfer (en cours), travaux de voirie, d'eau potable, d'assainissement, d'itinéraire cyclable

Mais aussi : réfection du tapis de chaussée, des trottoirs, aménagement de sécurité rue de la Fontaine de l'Orme (de Jacques Brel à Léo Lagrange), réfection de la chaussée et purges rue des Rosières (entre Ferté et Papin), réfection des trottoirs rue Chopin, mise aux normes de l'arrêt de bus avenue de Brétigny – arrêt « Aristide Briand », installation de poteaux incendie allée Ampère, rue Albert Einstein, rue des Acacias (...)



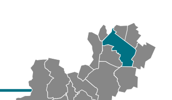
VILLEMOISSON-SUR-ORGE

7 102 habitants
24 km de voirie



Aménagement de l'avenue de Séquigny / rond-point d'Orgeval
Travaux d'assainissement, de voirie et d'eau potable

Mais aussi : travaux d'assainissement et d'eau potable rue de la Garenne, installation de luminaires LED place du Poirier de la Farinette, square Bassompierre, rue de Martre, rue du Fonds de Calais, rue de l'Hermine, rue des Dentellières, rue de la Butte, rue des Échevins, allée des Archers, rue de l'Aubrier (...)



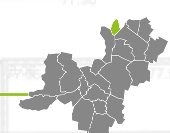
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

36 190 habitants
95 km de voirie



Aménagement rue de la Grande Charmille du Parc – voirie, eau potable, assainissement, éclairage public

Mais aussi : travaux aux abords de la place du Marché, aménagement rue Émile Zola, aménagement du trottoir rue Léo Lagrange, mise aux normes des arrêts de bus impasse Victor Schoelcher – arrêt « Joliot Curie », Route de Corbeil – arrêt « Commissariat, boulevard Saint-Michel » – arrêt « Pont Cylindre », installation de poteaux incendie rue Jeanne d'Arc, rue de Liers, allée des Merisiers, installation de bornes à déchets enterrées avec pédales Résidences Venelles Boisées, Liers, Saint-Hubert, installation de luminaires LED rue de Grigny, rue de la Châtaigneraie, rue Pasteur, rue La Fayette (...)



VILLIERS-SUR-ORGE

4 625 habitants
13 km de voirie



Aménagement de la Coulée douce
Travaux d'assainissement et cheminements

Mais aussi : divers aménagements suite aux ateliers circulation / stationnement (création de stationnements et modification de sens de circulation), installation d'un poteau incendie voie des Prés, installation de luminaires LED voie des Prés (...)



De nouveaux jardins partagés pour accompagner les changements de pratique

Si le développement de Sésame, programme de transition agricole et alimentaire porté par l'Agglomération, passe évidemment par l'accompagnement des agriculteurs et le soutien aux modes de diffusion en circuit court, il s'illustre aussi par des initiatives plus locales mais tout aussi engagées comme la création de jardins partagés. À Ollainville et à Leuville-sur-Orge, des parcelles ont été spécialement aménagées et sont désormais cultivées par les habitants eux-mêmes : de quoi changer les habitudes alimentaires de nombreuses familles.



Deux nouveaux jardins partagés, à Ollainville et à Leuville-sur-Orge, ont en effet pu voir le jour grâce au programme Sésame. Inaugurés au printemps dernier, ils constituent un maillon essentiel pour accompagner le changement des mentalités et des pratiques quotidiennes. Grâce à ces parcelles, les Cœur d'Essonniens apprennent, ou réapprennent, à entretenir un jardin potager et à récolter des légumes de saison.

FAIRE ENSEMBLE ET TRANSMETTRE

Pour Josselyne, cheffe de projet de l'association *J'adopte un potager* et partenaire de Cœur d'Essonne Agglomération, il y avait là un besoin urgent de transmission : *la connaissance agricole et alimentaire en milieu urbain s'est perdue au fil des générations. Cette connaissance est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, alors que de plus en plus de personnes souhaitent tendre vers une autonomie alimentaire pour des raisons environnementales et économiques.*

En plus de la mise en œuvre des jardins partagés, Josselyne anime régulièrement des ateliers pédagogiques pour accompagner adultes et enfants dans l'entretien de leurs potagers mais aussi pour créer un lieu d'échanges et de rencontres. Ces évènements permettent aux jardiniers d'aborder les thèmes de la culture, de la vie du jardin, du sol et des êtres vivants.

C'est par l'éducation des enfants que la mobilisation citoyenne commence, affirme Josselyne, qui proposera, à partir de 2023, des animations aux écoles situées à proximité des deux jardins partagés.

UNE EXPÉRIENCE QUI CHANGE LES HABITUDES

Yael, Julie et Audrey sont toutes les trois habitantes de Leuville-sur-Orge et occupent une parcelle du jardin partagé, depuis l'inauguration de celui-ci. Cette expérience sociale a profondément changé leur quotidien.



Je ne connaissais absolument rien aux jardins potagers, raconte Yael, employée territoriale de 53 ans. Au sortir de la pandémie et après un confinement difficile en appartement, elle ressent le besoin de renouer avec la nature. Elle s'inscrit sur la liste des jardins partagés et obtient une parcelle de $40m^2$. Depuis, elle y va quotidiennement. Grâce aux autres jardiniers et à sa persévérance, elle récolte désormais de nombreuses variétés de fruits et légumes. Le bilan est donc plus que positif : avec des aliments sains, elle cuisine davantage et s'épanouit grâce au partage d'expériences entre jardiniers.

Julie et Audrey vivent quant à elles en pavillon mais toutes deux ressentaient le besoin d'un potager collectif pour parfaire leurs connaissances en jardinage et vivre cette expérience avec d'autres habitants autour d'une passion commune. Déjà sensibilisées aux gestes écoresponsables, elles se sentent d'autant plus concernées par la transition environnementale depuis qu'elles cultivent leurs propres fruits et légumes. *Je ne pensais pas que cette activité serait si enrichissante. Grâce aux conseils des autres, on gagne en autonomie et on obtient de beaux résultats,* témoigne Julie.

Accompagnée de ses deux garçons de 18 mois et 3 ans, Audrey met un point d'honneur à leur transmettre les clés d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

CONTRIBUER AU MONDE DE DEMAIN

Le développement des jardins partagés illustre bien l'ambition portée par le programme Sésame, celle de pouvoir approvisionner localement 10 % du territoire et 50 % de la restauration collective d'ici 2030 mais aussi d'encourager les habitants de l'Agglomération à changer leurs pratiques alimentaires.

Dans les mois à venir, d'autres jardins partagés prendront vie au cœur de plusieurs communes du territoire. Une aventure humaine et responsable qui sensibilise aux défis alimentaires et environnementaux de demain.



Du nouveau à la Ferme de l'Envol



La Ferme de l'Envol propose désormais un point de vente régulier, sur le site même de la ferme. Ouvert chaque samedi de 9h à 14h, il vous permet d'acheter, sur place (au 25 avenue du Centre d'essais en vol à Brétigny-sur-Orge), vos légumes bio, frais et de saison.

Vous pouvez également retrouver les produits de la Ferme de l'Envol le mardi soir en gare de Brétigny-sur-Orge, le mercredi soir en gare de Marolles-en-Hurepoix et chaque vendredi au marché d'Arpajon !

Favoriser l'accès au logement des Cœur d'Essonniens

Le développement économique d'un territoire ne peut se faire sans prendre en compte celui son habitat. Et ça, l'Agglomération l'a bien compris ! Pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises et la création d'emplois de proximité mais aussi permettre à ceux qui travaillent déjà sur le territoire de se loger plus facilement, Cœur d'Essonne Agglomération vient tout juste de signer une convention dédiée avec *Action Logement*, un acteur clé en matière d'habitat.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST D'ABORD L'EMPLOI ET L'HABITAT DE PROXIMITÉ !

La politique volontariste de Cœur d'Essonne Agglomération pour accompagner la création d'emplois de proximité porte ses fruits. Ainsi, la moitié des 11 000 emplois créés en Essonne durant les 5 dernières années s'est faite sur notre territoire. Un emploi proche de chez soi, c'est moins de difficultés et de temps perdu dans les transports, moins d'embouteillages et de pollution. Pour maintenir un développement équilibré sur l'Agglomération, il est donc essentiel de permettre à ceux qui travaillent sur le territoire de pouvoir s'y loger plus facilement.

7000 LOGEMENTS SONT GÉRÉS PAR LES FILIALES IMMOBILIÈRE D'ACTION LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE

Le groupe *Action Logement*, qui œuvre justement au quotidien pour proposer aux salariés des solutions adaptées à chacun de leurs besoin, constitue un précieux allié. En 2021, 1 618 salariés Cœur d'Essonniens ont d'ailleurs déjà pu bénéficier d'aides et de services par le biais d'*Action Logement service* (pour obtenir un logement locatif, une garantie Visale ou même acheter un bien immobilier).

Au-delà de l'action pour favoriser l'accès des salariés du territoire à l'offre de logement existante, cette convention vise également à engager une dynamique partenariale plus globale pour partager les données liées à l'habitat, organiser des actions de promotion conjointes du territoire et associer *Action Logement* aux différents dispositifs mis en place sur notre territoire (opération de revitalisation, convention intercommunale d'attribution, etc.).



Cœur d'Essonne Agglomération vient tout juste de signer une convention dédiée avec Action Logement, un acteur clé en matière d'habitat.

Qui est Action Logement ?

Acteur de référence du logement, *Action Logement* gère ce que l'on appelle la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction ou PEEC (une cotisation versée par les entreprises privées). Ses deux principales missions s'articulent autour de la construction et du financement de logements sociaux et intermédiaires et de l'accompagnement des salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle.



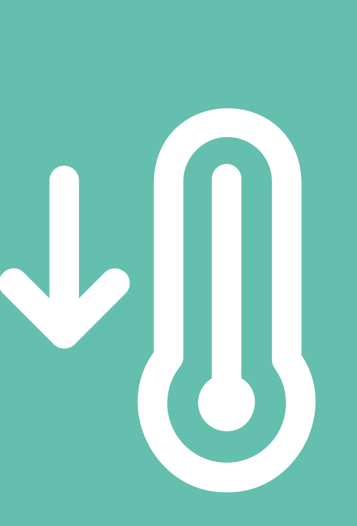
L'Agglo mobilisée face à la crise de l'énergie

Alors que les collectivités et leurs groupements continuent de demander à l'État la mise en place d'un bouclier tarifaire pour faire face à l'explosion des prix de l'énergie, l'Agglomération et les maires poursuivent la mise en place de mesures de sobriété énergétique sur le territoire pour tenter de limiter les impacts budgétaires et les risques de pénuries de cet hiver.

Ce plan de sobriété, engagé dès l'automne avec plusieurs actions à impact immédiat, vise à accélérer la réduction des consommations, en complément des mesures et des investissements décidés depuis plusieurs années en faveur de la transition écologique et énergétique.

DES MESURES FORTES POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public (près de 80% de la consommation électrique de l'Agglo) est un enjeu majeur. Au regard de la situation actuelle, chaque maire de l'Agglomération a ainsi pu décider de moduler l'éclairage public sur sa ville : durée d'extinction nocturne, temporalité, horaires d'allumage et d'extinction, sectorisation par quartier…
Ces mesures doivent permettre de réduire d'environ 50% notre consommation d'électricité.



FERMETURE TEMPORAIRE DES PISCINES

Dans la continuité des mesures prises en novembre, comme la baisse des températures des bassins, pour réduire la consommation des équipements les plus énergivores, l'Agglomération a été contrainte de fermer temporairement ses six piscines pendant les vacances de Noël (période de faible affluence). Ce sera également le cas pendant les vacances de février (du 18 février au 5 mars 2023 inclus). Ces économies doivent permettre de préserver l'apprentissage de la natation par les enfants sur le temps scolaire, sauf nouvelle aggravation de la crise énergétique.

UNE DEMANDE DE RÉGULATION PORTÉE PAR LES COLLECTIVITÉS

Si le gouvernement a annoncé des mesures de soutien ciblées pour les ménages et les entreprises, les 21 maires de l'Agglo, comme l'Association des Maires de France, demandent l'extension aux collectivités* du bouclier tarifaire énergétique mis en place par l'État au-delà des aides ponctuelles déjà annoncées et qui ne permettront pas de faire face financièrement à la crise énergétique.

Retrouvez l'intégralité du plan de sobriété de l'Agglo sur www.coeuressonne.fr

* *Cette motion a été votée lors du Conseil communautaire du 13 octobre 2022.*



conseils pour faire des économies

Pour réduire la consommation énergétique de votre foyer et ainsi faire des économies, une sélection de 10 éco-gestes simples, efficaces, accessibles à tous et faciles à mettre en place au quotidien vous est présentée. Beaucoup d'autres existent, n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'Ademe, l'Agence de la transition écologique.

J'agis pour réduire ma consommation d'électricité

1

J'éteins les lumières quand je quitte la pièce et **je débranche les équipements électriques** que je n'utilise pas : chargeur de batterie, écran, ordinateur, cafetière…

Supprimer les veilles permet d'économiser environ 80 € par an.

2

Je remplace mes ampoules usagées par des ampoules basse consommation ou LED.

Elles utilisent 4 à 5 fois moins d'énergie et durent 6 à 10 fois plus longtemps que les ampoules classiques et les halogènes.

3

Je dégivre régulièrement mon congélateur.

J'économise ainsi jusqu'à 30% de sa consommation électrique.

4

Je couvre mes poêles et casseroles quand je cuisine.

30% d'économies pour des aliments cuits à l'étouffée et jusqu'à 70% pour les liquides.

5

Je privilégie les programmes « éco » ou à 30°C/40°C pour mon lave-linge, je ne lance la machine que lorsqu'elle est pleine et **je privilégie le séchage à l'air libre.**

Un cycle à 40°C consomme 3 fois moins qu'un cycle à 90°C.

J'agis pour maîtriser le chauffage de mon logement

7

J'essaie de maintenir 19°C dans les pièces de vie et 16°C dans les chambres, et je baisse la température des radiateurs - quand c'est possible - lorsque je ne suis pas à la maison.

Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7% d'économie d'énergie par an.

8

En hiver, je ferme mes volets la nuit.

C'est 1°C en plus de gagné dans la pièce.

6

Je fais fonctionner mes appareils énergivores (lave-linge, lave-vaisselle, chauffe-eau…) **la nuit et pendant les heures creuses.**

J'évite ainsi les pics de consommation de la journée et je peux bénéficier des tarifs avantageux des heures creuses.

J'agis pour réduire ma consommation d'eau chaude

9

Je reste moins long-temps sous la douche et je limite les bains.

Une douche consomme en moyenne entre 25 et 100 L d'eau, un bain en moyenne 250 L d'eau.

10

J'installe des mousseurs sur mes robinets et une pomme de douche économique.

Je réduis ainsi les débits d'eau tout en gardant une sensation de confort.

Coup d'envoi des premiers itinéraires du Plan Vélo

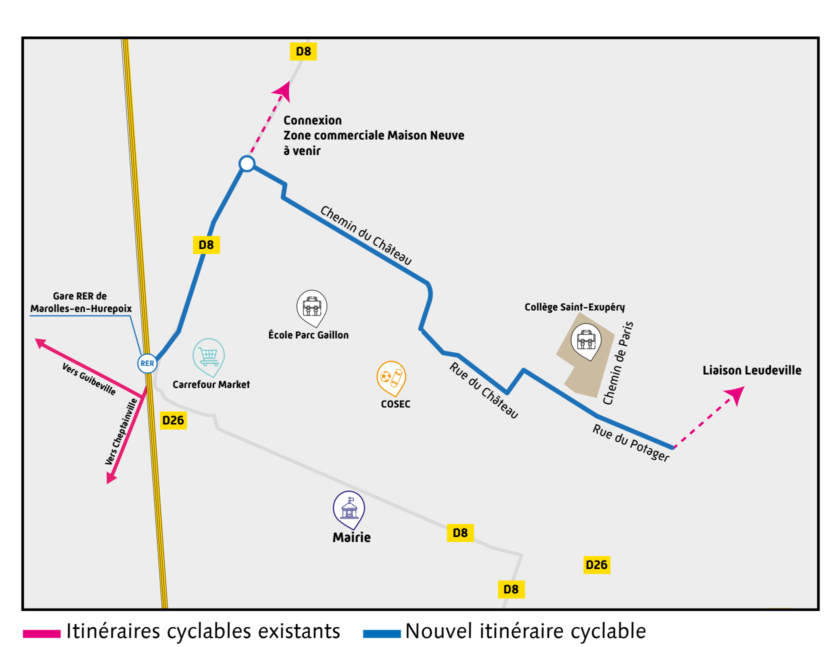
Voilà qui devrait ravir les cyclistes du territoire : le Plan Vélo de l'Agglomération, adopté en Conseil communautaire, commence bel et bien à prendre forme. Deux nouveaux itinéraires sont d'ores et déjà en cours de réalisation et d'autres suivront rapidement dans les mois à venir. Zoom sur les circuits de Marolles-en-Hurepoix et Saint-Michel-sur-Orge qui marquent le coup d'envoi de cet ambitieux Plan Vélo.

DU COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY À LA GARE RER DE MAROLLES-EN-HUREPOIX

Plus de 2 km d'itinéraire cyclable

- Un accès + facile et + sécurisé pour rejoindre le collège à vélo
- + de continuité avec les itinéraires cyclables existants
- Un meilleur accès à la gare pour les cyclistes (en lien avec les travaux du Pôle gare de Marolles-en-Hurepoix).

Les travaux ont débuté **fin novembre** et se poursuivront jusqu'au printemps 2023.



Itinéraires cyclables existants — Nouvel itinéraire cyclable

3 Questions à Sophie Rigault,



QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PLAN VÉLO ADOPTÉ PAR L'AGGLOMÉRATION ?

Le Plan Vélo de l'Agglomération a été construit pour répondre à un axe stratégique fort visant à favoriser l'usage du vélo au quotidien, en travaillant sur 4 volets : la réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés vers et entre les pôles générateurs, la création de stationnements sécurisés, la conception d'un plan de jalonnement et enfin, la sensibilisation à ce mode de déplacement écologique, en proposant certains services aux cyclistes.

Le Plan Vélo de l'Agglomération d'un montant total de 13,3 millions d'euros, bénéficie de cofinancements de la région Île-de-France et du département de l'Essonne.





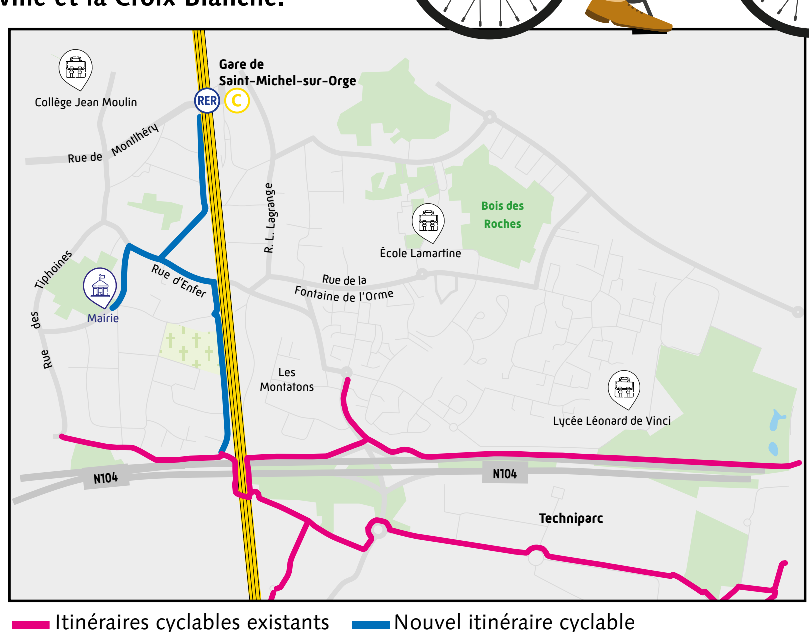


DE LA GARE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE AU PARC D'ACTIVITÉS DU TECHNIPARC

1,5 km d'itinéraire cyclable entre le centre-ville et la Croix Blanche.

- Création d'une liaison avec la piste cyclable existante, le long de la N104 (à proximité de la Croix Blanche)
- Un accès + facile pour relier le centre-ville de Saint-Michel-sur-Orge à la gare RER
- Un itinéraire qui dessert le parc d'activités du Techniparc, notamment depuis la gare RER de Saint-Michel-sur-Orge

Les travaux débuteront **en avril 2023**.



Itinéraires cyclables existants — Nouvel itinéraire cyclable

Vice-présidente en charge des transports et des mobilités

EN QUOI RÉPOND-IL AUX BESOINS DES USAGERS DE CE MODE DE TRANSPORT ?

Afin d'apporter une réponse la plus fine et appropriée aux besoins des cyclistes chevronnés ou débutants, nous élaborons chaque projet en concertation avec les communes, des associations de cyclistes, les financeurs et des experts ayant déjà l'expérience d'autres territoires.

APRÈS L'ITINÉRAIRE DE MAROLLES ET CELUI DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, QUELLES SONT LES AUTRES RÉALISATIONS PRÉVUES DANS LES MOIS À VENIR ?

Trois autres itinéraires sont prévus, ainsi que l'élaboration du plan de stationnement. L'Agglomération participera également à plusieurs manifestations permettant de valoriser la pratique du vélo et de faire connaître les actions en cours.

Caillaud Île de France : quand cinq salariés font le choix de l'entrepreunariat

Depuis bientôt trente ans, l'entreprise leuvilloise *Caillaud Île de France* réalise des projets de restructuration dans le domaine de la charpente. Alors que son fondateur allait prendre sa retraite, cinq salariés ont choisi de reprendre l'entreprise grâce à un prêt d'honneur accordé par *Initiative Essonne*, partenaire de Cœur d'Essonne. L'aventure continue donc pour ces salariés, devenus entrepreneurs.



CAILLAUD ÎLE DE FRANCE, UNE GRANDE FAMILLE

Lorsqu'ils ont appris, il y a deux ans, que leur patron partait à la retraite, Rudy Yas, José Demelo, Camille Richard, Romain Wawszczyk et Thibault Sage ont décidé de troquer leur statut de salariés pour celui d'entrepreneurs afin de reprendre les rênes de leur entreprise, *Caillaud Île de France*, spécialisée dans les charpentes en bois et métal.

Pour ces 5 collègues, véritables piliers de cette société, il était essentiel de préserver le caractère familial de cette entreprise à taille humaine. Avec une quarantaine de salariés, 28 ans d'expérience et un carnet d'adresses solide, *Caillaud Île de France* est en effet une société très productive. La racheter, c'était maintenir cet équilibre et cette productivité qui fonctionnaient déjà depuis des décennies.

Je fais partir des meubles de la société, a d'ailleurs coutume de dire Thibault Sage, lui qui a commencé en tant qu'apprenti en 1998, puis ouvrier qualifié, chef d'équipe et enfin conducteur de travaux au sein de cette entreprise fondée en 1994. Ce projet de reprise était donc une suite logique dans son parcours.

Dès le début de leur aventure, les 5 gérants de *Caillaud Île de France* ont pu être orientés vers *Initiative Essonne*, l'un des partenaires de Cœur d'Essonne. Grâce à un accompagnement complet mais surtout à l'octroi d'un prêt d'honneur, à taux zéro, de 70 000 euros (soit la somme maximum attribuable pour les repreneurs d'entreprise), ils ont pu mener à bien leur projet de reprise, sans avoir à apporter de fonds personnels.



> *Tout a été très fluide et très simple. Nous avons été très bien encadrés par Initiative Essonne, partenaire de l'Agglomération.*

Tout a été très fluide et très simple. Nous avons été très bien encadrés par Initiative Essonne, partenaire de l'Agglomération. Au-delà du financier, ce fut une belle expérience humaine durant laquelle nous avons pu rencontrer d'autres entrepreneurs. Je recommande vivement à tous ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'entrepreneuriat, raconte Thibault Sage. Après 1 an d'accompagnement, les 5 associés ont enfin pu signer officiellement le rachat de l'entreprise en juin dernier. Dans un futur proche, ils souhaitent maintenant poursuivre le développement de leurs services et renforcer leur communication digitale.

CRÉER ET ENTREPRENDRE À CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Grâce à ses nombreux partenaires économiques, Cœur d'Essonne Agglomération constitue un interlocuteur clé pour tous ceux et toutes celles qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat. En orientant les créateurs d'entreprise ou les porteurs de projets vers la structure la plus adaptée à leur besoin, l'Agglomération propose un accompagnement personnalisé à chaque situation, qu'il s'agisse de création ou de reprise d'entreprise.

Grâce à l'action d'*Initiative Essonne*, l'un de ses partenaires, l'Agglomération a ainsi pu soutenir la création de 20 entreprises Cœur d'Essonniennes (qui se sont vues accorder des financements sous forme de prêts d'honneur sans intérêt ni garantie personnelle) soit 63 emplois et près de 3 800 000 € de chiffres d'affaires cumulés.
Des chiffres positifs qui illustrent bien la nécessité de soutenir les entrepreneurs pour pérenniser la dynamique économique de notre territoire.

Un rendez-vous dédié aux entreprises du BTP et de la construction

Vous travaillez dans le secteur du BTP ? Du 2 au 16 février, l'Agglomération vous propose de participer à la Quinzaine du bâtiment et de la construction durable.

Organisé en partenariat avec la Fédération française du Bâtiment, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), les chambres consulaires et les organismes de formation du territoire, ce temps fort, réservé aux professionnels, se présentera sous forme d'ateliers, de visites d'entreprises et de plateaux de formation mais aussi de conférences et d'animations autour de la transition écologique.

Vous souhaitez participer ? Contactez l'Agglo au
0 800 515 110 Service & appel gratuits

Essai gagnant pour l'expérimentation innovante de tri des biodéchets

Après 8 mois d'expérimentation sur les villes de Guibeville, Cheptainville, Leuville-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge, les résultats de la collecte test des biodéchets confirment que la méthode choisie par l'Agglo est efficace aussi bien d'un point de vue technique qu'environnemental. Découvrez le bilan encourageant de cette opération.

RETOUR SUR L'EXPÉRIMENTATION

40%. C'est ce que représentent les biodéchets dans les ordures ménagères produites par les Cœur d'Essonniens. Ces biodéchets sont constitués des déchets organiques qui se décomposent naturellement (restes de repas ou de leur préparation, aliments périmés…). Aujourd'hui, ils ne sont pas triés et finissent incinérés. Or, il est possible de les valoriser de manière plus pertinente. Mais pour cela, il est nécessaire de les trier.

Considérant les effets néfastes liés à l'ajout d'une collecte (fourniture de bacs, émissions dues à la circulation des camions, et plus largement, utilisation de matières premières non renouvelables et d'énergie), l'Agglo a fait le choix de lancer une expérimentation pendant 8 mois pour tester un système novateur de tri optique de sacs pour les biodéchets. Et ce, bien en amont de la mise en œuvre de la loi de 2024 qui prévoit que tous les habitants devront disposer d'une solution de tri pour leurs biodéchets.

Des habitants de Guibeville, Cheptainville, Leuville-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge , choisis pour l'expérimentation, ont ainsi reçu des sacs verts et un bioseau pour trier leurs biodéchets. Ils devaient déposer le sac vert ainsi rempli de biodéchets dans la poubelle d'ordures ménagères, pour qu'il puisse être collecté et séparé sur l'éco-site de Vert-le-Grand grâce à un trieur optique et des robots. Ces biodéchets étaient ensuite méthanisés (transformés en biogaz) et utilisés pour le compostage.



DES RÉSULTATS POSITIFS ET ENCOURAGEANTS

3 841 foyers ont reçu un kit pour l'expérimentation. Environ **20% de ces foyers ont participé à la collecte des biodéchets, soit 1 foyer sur 5.**

Plus de 38 tonnes de biodéchets ont pu être collectées et triées et donc détournées de l'incinération au profit de la méthanisation.

1,35 tonne de biométhane (biogaz) produite soit environ 49 tournées de collecte d'ordures ménagères réalisées avec des bennes roulant au GNV (gaz naturel pour véhicule).

Environ 33 tonnes d'amendement organique (ou compost) produites.

88%, c'est le taux de pureté du gisement collecté (taux de refus : 12%). Ce taux très encourageant montre que les consignes de tri ont été bien respectées et comprises.

Ces résultats montrent qu'il est possible de trier ses biodéchets sans avoir besoin de collectes et de bacs supplémentaires et donc sans faire circuler des camions bennes en plus sur le territoire. Ce bilan permettra d'évaluer la possibilité de mettre en place ce type de collecte des biodéchets à l'échelle de notre territoire d'ici 2024.

C'est grâce à la participation et à l'implication des habitants de Guibeville, Cheptainville, Leuville-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge que ces résultats encourageants ont pu être observés. Nous tenions à les en remercier !





Les Ambassadeurs du tri viennent à votre rencontre

Dans la résidence Les Boqueteaux à Saint-Michel-sur-Orge (246 logements), les agents de l'Agglomération ont rencontré le gardien, M. Pellerin. *Je trouve que c'est très bien que les Ambassadeurs du tri viennent nous rencontrer* témoigne-t-il. *Ils nous permettent d'analyser nos pratiques, de trouver des solutions d'amélioration et nous accompagnent dans nos problématiques quotidiennes avec les résidents. En les sensibilisant, cela nous permet d'être plus efficaces dans notre travail et d'éviter d'avoir à repasser derrière eux, ce que nous ne devrions pas faire.*

Des actions de porte-à-porte chez les habitants sont prévues à la suite de ces rencontres avec les gardiens, et d'autres résidences de l'Agglo seront également concernées tout au long de l'année. Ce sera l'occasion d'échanger sur les consignes de tri. Merci de réserver un accueil cordial aux Ambassadeurs du tri.



Besoin d'un accueil ponctuel en crèche ? C'est possible !

Lorsque l'on est parent d'un enfant de moins de 3 ans, on doit parfois se libérer quelques heures dans la semaine pour un rendez-vous, pour prendre du temps pour soi ou pour permettre à son tout-petit de profiter de moments avec d'autres enfants. Se pose alors la question de son accueil. Et si vous le confiiez à la crèche ?*

En crèche collective, il y a des accueils réguliers mais aussi des accueils occasionnels. Ces derniers permettent d'accueillir votre enfant pendant quelques heures, une demi-journée ou une journée par semaine, dans une structure collective de l'Agglo avec des professionnels de la petite enfance.

Ce cadre rassurant et bienveillant est LA solution pour les parents qui ont parfois besoin d'un accueil ponctuel dans la semaine. La périodicité ou les jours d'accueil pouvant changer en fonction des places disponibles, la crèche collective est flexible et s'adapte aux besoins des parents.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

1. **Vous avez un rendez-vous prévu dans quelques semaines.** Ce jour-là, votre enfant est avec vous, soit parce que vous le gardez vous-même à la maison, soit parce que son assistante maternelle est en vacances par exemple.
2. **Contactez le Guichet unique Petite Enfance** : 01 84 63 02 12 ou guichet.unique@coeuressonne.fr pour faire part de votre besoin d'accueil occasionnel et créer un dossier de pré-inscription. Votre demande est étudiée ainsi que les disponibilités dans les crèches collectives de l'Agglo.
3. **Bonne nouvelle ! Une place est disponible**. Une rencontre avec l'équipe de la crèche et une période d'adaptation pour votre enfant sont planifiées avant de l'accueillir.
4. **Jour J : allez à votre rendez-vous sereinement, votre enfant est entre de bonnes mains à la crèche.**

Plus d'infos : Guichet unique Petite Enfance – 01 84 63 02 12 ou guichet.unique@coeuressonne.fr

** Service exercé pour les habitants des communes d'Arpajon, Avrainville, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Égly, Guibeville, La Norville, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, Saint-Germain-lès-Arpajon.*

À vos agendas !

- **Clôture des inscriptions pour l'accueil régulier : 5 février 2023.** Pensez à actualiser votre dossier avant la commission d'attribution du premier trimestre 2023, dès réception du mail du Guichet Unique.
- **Le Forum Rencontres et échanges autour de l'accueil individuel** chez l'assistante maternelle ou au domicile des parents, c'est l'occasion pour les familles et les (futurs) professionnels de s'informer sur l'accueil individuel, le métier d'assistante maternelle et d'échanger avec des assistantes maternelles du territoire et nos partenaires.
Samedi 15 avril 2023
de 9h à 13h
Salle Polyvalente (Cour de la Mairie) à Cheptainville

Se former gratuitement grâce au Club des copropriétaires de l'Agglo

Pour cette nouvelle année 2023, le Club des copropriétaires de l'Agglo vous propose un nouveau cycle de formations gratuites pour vous accompagner dans vos problématiques quotidiennes :

- **Mardi 7 mars -** Les outils de suivi du recouvrement des impayés de charges par le conseil syndical
- **Mardi 13 juin -** Le fonctionnement des instances de gestion de la copropriété : le conseil syndical, un vrai contrepouvoir
- **Mardi 19 septembre -** La réalisation des travaux de rénovation énergétique en copropriété

Formations organisées **de 18h30 à 20h30**
à la Cité du Développement Économique et de l'Emploi
28 avenue de la Résistance à Sainte-Geneviève-des-Bois
Inscription au 01 84 65 02 03, sur le site Internet ou à
clubdescoproprietaires@coeuressonne.fr

Les travaux en cours et à venir

- **À Marolles-en-Hurepoix :**
  - des travaux d'assainissement (d'une durée de 4 mois) sont prévus Chemin du cimetière / route de Saint-Vrain durant le 1er trimestre 2023
  - poursuite des travaux engagés rue de la Gare, rue du Puits blanc, rue du Potager, rue du Château, rue du Puit de l'Orme et chemin du château dans le cadre de la réalisation de l'itinéraire cyclable entre le collège Saint-Exupéry et la gare de Marolles-en-Hurepoix. Les travaux se poursuivront jusqu'au printemps prochain.

- **À Saint-Michel-sur-Orge :** des travaux sont réalisés depuis le 9 janvier (et pour une durée de 4 mois) rue du Clos Giboux, rue des Processions, rue d'Enfer, rue du Château, rue Gallot et rue Anatole France afin de créer un nouvel itinéraire cyclable entre la gare de Saint-Michel-sur-Orge et le parc d'activités du Techniparc.

Mettons du vert dans la ville

Après les premières plantations de novembre, participez à la seconde phase de la grande opération de plantation d'une forêt urbaine sur la Coulée douce à Villiers-sur-Orge le week-end des **11 et 12 février 2023.**

L'Agglomération, en partenariat avec Villiers-sur-Orge et l'association *BoomForest*, réalise ce projet éco-engagé, dans un espace naturel sensible, afin d'agir contre le réchauffement climatique et pour préserver la nature et la biodiversité de son territoire.

Renseignements et inscriptions sur www.coeuressonne.fr

L'emploi des jeunes à l'honneur

Mercredi 19 avril prochain, l'Agglomération renouvelle son opération *Campus Jeunes :* une date à ne pas manquer pour tous les moins de 30 ans en quête d'un emploi, d'un job d'été ou d'un poste d'alternant. Vous êtes concernés ? Profitez-en pour mettre à jour votre CV et saisir de nouvelles opportunités. Qui sait, vous y rencontrerez peut-être votre futur employeur…

Mercredi 19 avril 2023
de 13h30 à 17h
Salle Gérard Philipe
23 rue Marc Sangnier
à Sainte-Geneviève-des-Bois
Entrée libre

Vos rendez-vous culture 2023



Retrouvez désormais votre « rendez-vous culture » dans chacun de nos équipements communautaires (piscines, médiathèques, accueils, structures petite enfance, conservatoires, etc.) **ainsi que dans les 21 mairies du territoire.**

Le n° 38, disponible depuis début janvier, vous propose ainsi une sélection d'animations et de spectacles organisés jusqu'en mars prochain par les médiathèques, les conservatoires et les équipements culturels de l'Agglomération.

Profitez-en pour faire le plein d'idées de sorties !

Sobriété [sɔbʀijete] n.f.

1. Caractère de celui qui est sobre, modéré dans le boire et le manger.
   La sobriété est une condition de bonne santé
   (source : Académie Française)

2. Caractère d'une agglomération qui préserve les ressources et protège les êtres vivants.
   La sobriété est une condition pour continuer à progresser ensemble
   (source : Cœur d'Essonne Agglomération)



Éric Braire, Président,
les Vice-présidents et
les Conseillers communautaires
de Cœur d'Essonne Agglomération
vous présentent leurs
meilleurs vœux pour

2023